

COMPTE RENDU DE REUNION

Référents de quartier de Clairlieu

Réunion trimestrielle du 10 octobre 2024

MJC Jean Savine – 20H30

Présents :

- • Anne TOUVENOT-STEMMELEN, adjointe à la participation citoyenne.
- • Anne MOUYART
- • Jérôme SCHERRER
- • Nathalie GOSSEREZ
- • Guillaume HERBAIN
- • Philippe PAQUIN

Absents :

- • Jean-Claude HECTOR

Excusés :

- • Jessica BONTEMPS
- • Emmanuelle BEDOUE
- • Bruno NIETO

Réunion trimestrielle des Référents de Quartier – secteur CLAIRLIEU Le 10 octobre 2024

Anne T-S anime la réunion.

En préambule de la réunion trimestrielle, Anne T-S souhaite revenir sur le fait que les référents de quartier n'ont pas participé à l'organisation de la manifestation du dernier week-end de septembre organisée par la MJC. Un manque de coordination avec Priscillia, qui a quitté la MJC depuis, pourrait être à l'origine du « couac ».

Par ailleurs, Anne T-S mentionne aux référents qu'Emmanuelle souhaite se mettre en retrait pendant une année du dispositif des référents de quartier.

Concernant la réunion trimestrielle

✓ Anne T-S indique que les boîtes à livres (une enfant et une adulte) ont été livrées, et restent à être installés à l'endroit initialement prévu Mail Jean Fléchon.

Un banc sera certainement à être déplacé afin qu'il puisse être mis à côté des boîtes à livres. Une inauguration sera à mettre en place. Il est recommandé aux référents de commencer à collecter des livres (et notamment des livres pour enfants) pour « alimenter » les boîtes.

✓ Anne T-S indique également avoir participé au projet MMH (démolition du foyer Paul Adam prévue pour mars 2025 puis reconstruction dans la foulée). Deux versions ont été proposées. Les professionnels de santé vont être prochainement consultés pour présentation des projets, puis une réunion publique dans la première semaine de décembre va être organisée. L'actuelle maison médicale va être agrandie. Deux bâtiments MMH vont être édifiés : un bâtiment pour accueillir des seniors, et huit maisons/logements R+1. Une voie verte va également être aménagée. La pharmacie sera également installée.

✓ Les référents précisent que l'opération « biodéchets » semble fonctionner dans le secteur de Clairlieu.

✓ Anne M indique avoir été sollicité par le docteur Canton au sujet du « plan banc » : ce projet, financé par l'ARS, avec la participation de la maison médicale, a pour but de permettre aux habitants de Clairlieu, et notamment les plus anciens, de se rendre aux points centraux du quartier (maison médicale, Intermarché, Boulevard des Essarts) avec des endroits stratégiques pour se reposer. Anne T-S indique que ce projet a reçu l'aval de l'ARS et que cela suit son cours.

✓ Jérôme indique qu'en entrant dans Clairlieu côté Maron, le panneau « 30 km/h » est trompeur, dans le sens où l'avenue Paul Muller est limitée à 50km/h. Anne T-S indique que toute ville adoptant le dispositif 30 km/h doit le mentionner à chaque entrée de Commune par un panneau réglementaire.

A propos des actions en cours :

✓ -

La fin de la réunion est actée à 22H20.